

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

FF CERTIFICAT N° 84/196 du 22/2/84

du Decret n°83/581 du 8 Juillet 1983 com-
plétant les dispositions de l'article 1° du
decret n°00/216 du 15 Mai 1980 portant composi-
tion des Comités Exécutifs des Conseils
Populaires des Régions, Districts et Communes
de la République Populaire du Congo.-

A U L I E U D E :

REGION DES PLATEAUX

District de Djambala

- Secrétaire chargé de l'Economie /: ANDZOUONO Pierre

L I R E :

REGION DES PLATEAUX

District de Djambala

- Secrétaire chargé de l'Economie : ANDZOUONO Prosper

Fait à Brazzaville, le 22 Février 1984

Par le Président du Comité Central du
Parti Congolais du Travail,
Président de la République,
Chef de l'Etat
Président du Conseil des Ministres,

Colonel Denis BASSOUANGUESO.-

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Intérieur,

Colonel Louis-SYLVAIN GOMI.-

Le Ministre des Finances,

Colonel François-Xavier KATALI.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

LEKOUNZOU ITINI OSSETOUNG.-

B. COMBO MATSIONA